



École Notre-Dame-de-la-Paix
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
454, av. Caisse, Verdun (Québec) H4G 2C8
514 765-7565
www.csmb.qc.ca/nddlp

Montréal, le 1^{er} mai 2020

Objet : Information importante en vue de la réouverture des établissements primaires prévue le 19 mai 2020

Chers parents,

Le 27 avril dernier, le ministre de l'Éducation, Monsieur Jean-François Roberge, a fait l'annonce de la réouverture des établissements primaires le **mardi 19 mai 2020**, si la situation sanitaire le permet à Montréal. Notre équipe-école prépare donc actuellement le retour en classe, dans le respect des consignes dictées par la Santé publique. Je vous transmets aujourd'hui quelques informations importantes à ce sujet.

Retour à l'école de votre enfant

Vous avez reçu un bref questionnaire à compléter, **d'ici le mardi 5 mai 2020**, pour confirmer ou non le retour en classe de votre enfant, tel que le Ministre l'a demandé à l'ensemble des parents du Québec. Cette information nous permettra de mettre en place toutes les modalités sanitaires entourant la réouverture incluant, entre autres, la planification du service de garde.

De plus, dans ce questionnaire, nous souhaitons également connaître les outils technologiques dont vous disposez à la maison afin que nous puissions colliger cette information en vue de poursuivre les apprentissages à distance au besoin.

Note : Le questionnaire devra être rempli par un seul parent ; dans le cas contraire, le dernier questionnaire rempli aura préséance.

Récupération des effets personnels

Suite à la réception des résultats des questionnaires par l'école :

- Si votre enfant ne retourne pas à l'école le 19 mai, une période de récupération de son matériel scolaire et de ses effets personnels sera organisée par l'école selon un horaire précis afin de suivre les consignes de la Santé publique. Vous serez avisés du moment prévu pour votre enfant par courriel et/ou téléphone. **Merci de ne pas vous présenter directement à l'école.**
- Si votre enfant retourne à l'école le 19 mai, celui-ci récupérera son matériel ainsi que ses effets personnels lors de son retour en classe le 19 mai. Cependant, s'il doit récupérer, avant le retour en classe le 19 mai, des effets essentiels restés à l'école (**matériel médical, lunettes, médicaments, orthèses, etc.**), nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat de l'école et nous vous tiendrons informés de la marche à suivre pour la récupération de ceux-ci. **Merci de ne pas vous présenter directement à l'école.**

Soyez assurés, chers parents, que je communiquerai avec vous de façon régulière afin de vous faire part, en temps opportun, de toutes les informations pertinentes relatives à la reprise des activités. D'ici là, la continuité pédagogique se poursuit de la même façon que depuis les dernières semaines.

La direction,

Jean-Pierre Nicolas

